

Intervenants

Praticiens :

Céline REBESCO, Psychomotricienne
Michel TORRES, Infirmier

Médecin responsable :
Cristina MALITA

Référence clinique :
Marie BAHUAUD, Psychologue

Cadre de santé :
Anne JACOB MICHAUX

Cadre supérieure de santé :
Patricia DA-SILVA

Podcasts

L'Unité des Thérapies Psychocorporelles vous propose des podcasts de relaxation.



<https://www.chs-savoie.fr/decouvrez-les-podcasts-realises-par-lunite-des-therapies-psychocorporelles/>

Contacts

Standard CHS : 04 79 60 30 30

Céline Rebesco : poste 7558

Michel Torres : poste 8652 ; 06 42 87 48 31

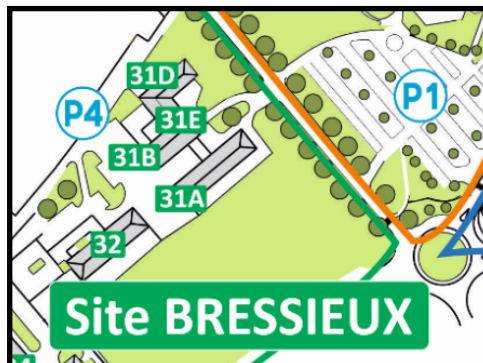
Locaux

Thérapies Psychocorporelles

Site Bressieux

Porte 31D

Parking P4



UF des THERAPIES PSYCHOCORPORELLES



CHS de la Savoie
BP 41 126
73011 CHAMBERY CEDEX
www.chs-savoie.fr

Missions

L'UF des thérapies psychocorporelles a pour vocation :

- D'offrir une palette de soins à médiation corporelle pour adultes, enfants ou adolescents du département, hospitalisés ou suivis en ambulatoire
- De proposer aux professionnels un lieu de recherche, de pratique et de réflexion autour des différentes médiations corporelles.

Recherche clinique :

- ⇒ Groupe d'échange et de pratique autour des soins psychocorporels (« Je dis Corps ! »). Chaque 1^{er} jeudi du mois.
- ⇒ Groupe d'hypnose Ericksonienne

Formation :

- ⇒ Organisation d'une formation annuelle avec un intervenant extérieur.

Activités cliniques

- Relaxation (Bergès, Jacobson, Schultz,...)
- Travail des liens tonico-émotionnels
- Travail sur l'ancrage
- Mises en mouvement
- Toucher/massage thérapeutique par différentes approches.
- Respiration pleine conscience
- Hypnose Ericksonienne

L'UF propose un accompagnement thérapeutique psychocorporel personnalisé, axé autour des liens entre les ressentis, les émotions et la verbalisation.

Indications

Toutes problématiques liées au corps (sommeil, alimentation, hypo ou hypertonie, troubles somatoformes, douleurs chroniques...)

- Troubles de l'attention et de la concentration
- Impulsivité
- Anxiété
- Alexithymie

Travail autour de l'enveloppe corporelle et des atteintes corporelles

L'indication peut provenir d'un professionnel du soin au CHS ou d'une équipe. **La prescription** est médicale et se fait via le dossier patient informatisé : Contexte→Questionnaire→prescription thérapies spécifiques.

Des échanges cliniques entre praticiens de l'UF et l'équipe qui prescrit pourront s'organiser, avec l'accord du patient.